

Si ce message ne s'affiche pas correctement, cliquez ici



## Assemblée générale annuelle des membres



Veillez prendre note que l'Assemblée générale annuelle des membres aura lieu le jeudi **18 juin prochain** au Club de golf de la Vallée du Richelieu.

L'AGA précèdera donc le Golf de l'industrie du meuble.

Plus de détails vous seront communiqués sous peu.

## Golf-Vélo de l'industrie du meuble

Inscrivez le jeudi **18 juin prochain** à votre agenda! L'AFMQ organise le Golf de l'industrie du meuble auquel sera jumelée à une randonnée de vélo, pour ceux qui préfèrent rouler sur le bitume plutôt que fouler les verts.

Le rendez-vous est prévu au **Club de golf de la Vallée du Richelieu**, situé à Sainte-Julie, un golf tout aussi splendide et qu'exclusif.

### Au programme

11 h à 12 h 30 : Accueil et brunch  
12 h : Départ de la randonnée  
12 h 30 : Départs simultanés  
19 h : Souper

Le tarif du forfait individuel golf ou vélo est de 225 \$ + tx, et comprend droit de jeu, voiturette, bouteille d'eau, balles de pratique, collation, brunch, souper station et prix de présence. Le tarif quatuor est de 900 \$+ tx, ou 86 \$ + tx pour le souper seulement.

Veillez prendre note que l'Assemblée générale annuelle des membres précèdera le Golf.

Réservez rapidement! Pour tous les détails ou pour réserver, [veuillez cliquer ici](#).



## Suivi du Comité sur l'allègement réglementaire

Tel que prévu, le Comité permanent d'allègement réglementaire a siégé le 18 mars dernier. Le PDG de l'AFMQ, M. Pierre Richard, accompagné de M. Guy Brassard de Canadel, a présenté les quatre enjeux ci-dessous priorités par les membres, dans un argumentaire réfléchi :

1. Programme de remboursement d'une portion de la TVQ payable pour l'électricité utilisée par une entreprise manufacturière.
2. Assujettissement au Code de la construction des travaux d'installation et d'entretien de certains équipements lourds.
3. Inadmissibilité des équipements achetés usagés à certains programmes de soutien financier à la modernisation de la production.
4. Longue procédure d'appel dans les cas de taux erronés de cotisation à la CSST, même si cette erreur est admise par la CSST.

Les prochaines étapes comprennent l'étude et la priorisation des recommandations présentées au Comité, le dépôt du rapport en avril, et la présentation par le ministre Girard des allègements recommandés au Conseil des ministres à l'automne pour mise en œuvre rapide.

L'AFMQ tient enfin à remercier tous les membres qui ont participé à la constitution d'un dossier convaincant et à souligner la précieuse collaboration de messieurs Guy Brassard de Canadel, Yves Caron de Trica et Claude Poitras d'Amisco.



## L'AFMQ est consultée sur la réglementation visant le rembourrage

Cette consultation portait sur la réglementation en vigueur au Québec, au Canada et dans les principaux marchés étrangers relativement aux matériaux de rembourrage. L'objectif était d'identifier les pistes pour moderniser ces règlements dans un contexte d'économie mondiale.

Le PDG de l'AFMQ et plusieurs membres fabricants ont discuté de différents enjeux, tels :

- la sécurité des consommateurs, et les différentes lois en vigueur;
- l'étiquetage des matériaux de rembourrage;
- la présence sur le marché domestique de meubles importés, de qualité douteuse, qui nuisent aux fabricants de meubles québécois.

Le groupe s'est aussi penché sur les conséquences que pourrait entraîner un changement majeur de la réglementation pour les fabricants québécois, notamment la perte de parts de marché et d'emplois.

L'AFMQ remercie tous les membres qui ont pris part à cet exercice des plus enrichissants. C'est un dossier à suivre!



### Dégel printanier : conseils de notre assureur

L'arrivée du redoux est synonyme de prévention des effondrements et des bris pouvant être causés par la fonte de glace et de neige. Voici les conseils de notre assureur Pratte Morissette :

- Vérifier les toitures pour évaluer la quantité de neige accumulée.
- Retirer les glaçons accumulés sur le versant des toitures pour éviter qu'ils ne tombent durant le dégel.
- Dégager les voies piétonnières et routières.

La prévention est toujours de mise!



### Tanguay : détaillant de l'année au gala de la CHFA

Ameublements Tanguay sera nommé 'Détaillant de l'année 2015' par la Canadian Home Furnishings Alliance.

L'entreprise recevra son prix lors du gala de la CHFA qui aura lieu à Toronto, le vendredi 5 juin prochain, pendant le Salon canadien du meuble.

Félicitations à toute l'équipe d'Ameublements Tanguay!



## L'AFMQ est fière d'accueillir trois nouveaux membres



La **Scierie Fernand Rancourt inc.**, dont le siège social est situé à Lac-Mégantic, est une entreprise qui fournit des panneaux légers de carton alvéolé destinés aux applications commerciales, architecturales ainsi que de design institutionnels et résidentiels.



**BSG inc.** est un fabricant de meubles institutionnels en bois massif. Avec son usine située à Trois-Rivières, l'entreprise est spécialisée et reconnue pour la fabrication de mobilier destiné aux hôtels.



Établie à Montréal, l'entreprise **Clear Destination** a pour mission de développer des solutions innovatrices automatisant toutes les étapes de livraisons d'envergure.

SUIVEZ-NOUS



[www.afmq.com](http://www.afmq.com) | [info@afmq.com](mailto:info@afmq.com)

[Désinscription](#) | [Modifier mon profil](#)

# AFMQ

Association  
des fabricants  
de meubles  
du Québec

101-1111, rue Saint-Urbain,  
Montréal, QC, H2Z 1Y6  
Tel.: 514 866-3631 | 1 800 363-6681  
Fax: 514 871-9900 | 1 888 538-7648